

<https://pierre-alainmillet.fr/Encombrants-pour-une-reponse-en>



Conseil de métropole du 30 janvier 2017

# **Encombrants, pour une réponse en cohérence avec nos déchetteries.**

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 30 janvier 2017

---

**Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés**

---

### **Une intervention en réaction a la question orale du groupe « Les républicains » portant sur le besoin d'actions nouvelles pour la gestion des encombrants**

Cette question orale en séance peut paraître surprenante sur un sujet fréquemment abordé en commission ou en groupe de travail déchets. Cependant, c'est un vrai sujet sur lequel notre groupe intervient à chaque occasion, entre autres pour demander que le rapport annuel sur la qualité du service public des déchets soit enrichi d'indicateurs pertinents pour apprécier cette question des encombrants hors déchetterie

En effet, nous avons partout, et pas seulement dans les quartiers populaires, des difficultés avec des encombrants qui doivent être collectés en pied d'immeubles, dans la rue, ou dans des délaissés divers. Tous les bailleurs sont confrontés à cette réalité et ont mis en place des dispositifs divers. Depuis l'an dernier, nous avons relancé des expériences de déchetterie mobile. Mais au total nous avons un problème de lisibilité et de cohérence de notre discours.

En effet, nous savons que la propreté est une compétence fortement liées aux usages et aux pratiques de vie des habitants. Ainsi, il est vrai que beaucoup de familles n'ont pas de véhicule disponible pour accéder à la déchetterie, cependant, il faut bien reconnaître que quand une famille ne sait que faire d'un encombrant, c'est le plus souvent qu'elle a acquis un bien nouveau. Or bizarrement, personne ne demande d'aide pour se faire livrer un bien acheté que personne d'ailleurs n'appelle à ce moment là un encombrant !

Pourquoi le véhicule qui a apporté un matelas, un sommier, un équipement ménager ou un meuble ne peut pas remporter le bien usagé ? C'est obligatoire quand c'est un bien vendu par un professionnel, mais la question est la même quand c'est un parent, un ami ou un voisin.

La vérité est que trop d'habitants considèrent un bien usager comme un déchet, dont il faut se débarrasser au moindre coût. .. c'est un vieux débat historique et je vous suggère la lecture du numéro 87 de la revue mouvement des idées et des luttes et notamment de l'article sur les déchets dans l'histoire qui nous rappelle l'enthousiasme pour le recyclage au milieu du 19e siècle. .. Vous y trouverez une citation utile de Marx. Car c'est bien le modèle de société dominé par l'offre et donc par la publicité qui produit cette société de consommation ou ce qui est apparemment sans valeur marchande est déconsidéré comme un déchet.

D'ailleurs, nous savons tous qu'une partie de ces encombrants sont déposés dans des recoins de voirie en véhicule ! Entre autres par des artisans indécents il y a bien une dimension d'incivilité dans cette problématique.

C'est pourquoi nous souhaitons que les réponses nécessaires soient en cohérence avec nos objectifs sur la récupération, le réemploi, le recyclage, la valorisation. Car on ne peut évidemment pas mettre en place une collecte non triée qui aboutirait à l'enfouissement, et on ne peut pas non plus mettre en place un dispositif beaucoup plus coûteux que les déchetteries mais beaucoup plus accessible pour l'habitant.

Nous pensons aussi qu'il faut prendre en compte les inégalités sociales, la responsabilité d'un encombrant n'étant pas la même pour celui qui survit dans la pauvreté et pour celui qui a habitude d'utiliser les chèques emploi services pour se simplifier la vie. De même, la responsabilité n'est pas la même entre une personne âgée et handicapée et un artisan incivique.

## **Encombrants, pour une réponse en cohérence avec nos déchetteries.**

---

En résumé, il faut des dispositifs adaptés à diverses situations, les personnes âgées ou handicapées, les quartiers populaires où l'effort nécessaire du côté des habitants est rendu difficile par les difficultés ou les tensions sociales. Nous pensons que les excédents de TEOM, dont il est légitime de dire qu'il faut les comparer aux investissements lourds à venir, laissent aussi une marge pour des actions nouvelles.

Nous proposons qu'une séance du groupe de travail déchets soit consacrée prochainement à ces questions avec un bilan des actions en cours.